

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416119000335

Avis D'attribution Provisoire De Marché
-concernant l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

N°02/2026 et 03/2026

Conformément aux dispositions de l'article 46 et 52 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire de Bouzareah informe l'ensemble des soumissionnaires ayant

Participés à

1- L'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2026 parus dans les quotidiens nationaux :

Bourse et le BOMOP et **الغد الجزائري** du 23/02/2026, et les journaux Electroniques et le Bomop

2- L'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2026 parus dans les quotidiens nationaux :

Planète Sport et الصديفة du 23/02/2026, et les journaux Electroniques et le Bomop

Qu'à l'issue du jugement des offres et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges **Le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :**

N° pli	Entreprise	Numéro d'identification fiscale (NIF)	Mt après correction TTC/ DA	Délai de soumission	classement	Note technique	Résultats d'analyse
--------	------------	---------------------------------------	-----------------------------	---------------------	------------	----------------	---------------------

L'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2026

Travaux d'aménagement de trottoirs au niveau de route ALI REMLI alloti comme suit:

Lot n° 01 : Travaux d'aménagement de trottoirs du centre de bouzareah vert deux pillier

03	Sarl MOKHTARI Toufik	187263300333176	30.344.762,00	80 Jours	01	69/90	Offre moins disant
----	----------------------	-----------------	---------------	----------	----	-------	--------------------

Lot n° 02 : Travaux d'aménagement de trottoirs de deux pillier vert école primaire omar lagha

04	ETPH KADI MAHFOUD	1760926005171150000	27.965.000,00	89 Jours	01	64/90	Offre moins disant
----	-------------------	---------------------	---------------	----------	----	-------	--------------------

Lot n° 03 : Travaux d'aménagement de trottoirs d'école primaire omar lagha vert chevally

06	Sarl HBBH Beldi	001816101369619	29.982.050,00	03 Mois	01	66/90	Offre moins disant
----	-----------------	-----------------	---------------	---------	----	-------	--------------------

L'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2026

travaux d'aménagement de trottoirs au niveau de route Neuve Alloti comme suit :

- Lot n° 01 : Travaux d'aménagement de trottoirs du centre EPSP de Bouzaréah vert quatre saison

03	ETPH KADI MAHFOUD	1760926005171150000	30.893.590,00	89 Jours	01	64/90	Offre moins disant
----	-------------------	---------------------	---------------	----------	----	-------	--------------------

Lot n° 02 : 1-Travaux d'aménagement de trottoirs de quatre saisons vert larab salah ex robert.
2-Travaux d'aménagement de trottoirs a cote du primaire bouchakour

04	Sarl HBBH Beldi	001816101369619	37.907.450,00	03 Mois	01	59/90	Offre moins disant
----	-----------------	-----------------	---------------	---------	----	-------	--------------------

Lot n° 03 : Travaux d'aménagement de trottoirs de Larab Saleh ex robert vert lieu-dit CARNOT

02	<i>Sarl BOUAFIA et Cie</i>	099916000966050	42.484.190,00	03 mois	01	67/90	<i>Offre moins disant</i>
----	--------------------------------	-----------------	---------------	----------------	-----------	--------------	-------------------------------

les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du bureau des marchés au plus tard **03 jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire conformément à l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours au niveau de la commission communal des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Le Président De l'APC/BZ